

**CAP DE MUTATIONS
DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS
DU 13 AU 15 JUIN 2012**

libres ensemble

ADDITIF 2

Nous vous informons de la publication d'un additif n°2 à la liste des postes vacants et des postes susceptibles d'être vacants offerts à la CAP des secrétaires administratifs du ministère de la Justice et de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Modalités :

- Date limite de dépôt des vœux de mutation : **21 mai 2012, délai de rigueur.**
- Date limite de renonciation des vœux : **8 juin 2012, délai de rigueur.**
- Date de prise des fonctions : **en principe le 3 septembre 2012.**

Postes à profil : Entretien préalable obligatoire avec le chef de service du poste concerné.

Important :

1. La date limite de dépôt des candidatures n'est valable que pour les postes de l'additif n°2.
2. Les agents qui souhaitent modifier leurs vœux, doivent remplir une nouvelle fiche de candidature comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix. Toute nouvelle demande annule et remplace la précédente.

**Documents relatifs à la CAP à
télécharger sur le site
[UNSa Justice](http://www.unsa-justice.org)**

Paris, le 14/05/2012
L'UNSa Justice